

CONSEIL D'ECOLE 1 – jeudi 22 novembre (18h15-20h15)

Présents :

Enseignants :

- Olivier Canet
- Patricia Flament
- Ariane Allain
- Marie Travert
- Audrey Sénard
- Fabienne Cuvelier
- Mathilde Allain
- Sébastien Chéritat

Parents d'élèves :

- Aurelie Chazalon (APEQC)
- Muriel Perret (APEQC)
- Anne Maxence De Monval (APEQC)
- Sylvia Cohen (APEQC)
- Christophe Clavreuil (APEQC)
- Guillaume Oudenot (FCPE)

l'adjoint au Maire : M. Jean Luc Roset

Bilan de rentrée

La rentrée s'est bien déroulée, les effectifs ont conduit à la structure d'école suivante :

Maternelle : PS (29 él), PS/MS (29 él), MS/GS (29él)

Elémentaire : CP/CE2 (23 él), CE2/CM1 (23 él), CE1/CM2 (29 él)

Les effectifs sont tels, que l'an prochain il faut s'attendre à l'ouverture d'une classe.

Les parents d'élèves aimeraient qu'il y ait une continuité de l'équipe enseignante, notamment au niveau des enseignants à temps partiel afin de faciliter le démarrage de l'année. Il est cependant à noter que l'Inspection départementale a eu le souci de faciliter ce démarrage en faisant en sorte que les enseignants complétant ces temps partagés soient présents sur l'école tout au long de la semaine. (sujet porté par l'APEQC).

En ce qui concerne les réunions d'information, les parents d'élèves soulignent que certains n'ont pu, compte tenu du calendrier, assister aux réunions organisées dans toutes les classes de leurs enfants. Il a été convenu, que dès l'an prochain, les modalités de ces réunions seront telles que les parents pourront assister aux réunions concernant tous leurs enfants.

Il est à noter que la cohabitation entre les élèves des deux écoles ne semble pas poser de problèmes particuliers (discrimination, rivalités,...) Les relations entre les deux équipes enseignantes sont excellentes.

Temps périscolaire

Les élèves des deux écoles sont mélangés durant les temps périscolaires : étude, HTS, cantine, garderie.

HTS : Cette année, il ya 14 ateliers répartis de la façon suivante : 5 ateliers sport, 6 ateliers culturels et 3 ateliers anglais (pour les CP).

Il y a un maximum de 12 enfants par atelier et ces ateliers se déroulent de façon très satisfaisante.

Etude : Ce sont des études surveillées. Ce temps est encadré par un adulte (enseignant ou non) qui, bien évidemment aident les élèves à faire leurs devoirs, les contrôlent sachant tout de même que la priorité est donnée aux CP qui ne sont pas encore autonomes.

Les parents d'élèves souhaitent que soient clairement établies les attentes des enseignants par rapport aux devoirs, dans le but de collaborer au mieux avec ces derniers. Le directeur indique qu'il va rédiger, avec l'équipe enseignante un petit document qui pourra faire partie du vade mecum de rentrée et sera publié sur le site internet de l'école.

Est- il possible d'avoir la possibilité, comme il semblerait que cela existe dans d'autres école d'avoir un intervenant BCD pour les élèves qui auraient terminé leurs devoirs à l'étude ? La demande va être faite auprès du service éducation.

Restauration scolaire : Les parents d'élèves souhaitent mettre en place un test « cantine » et une enquête sur l'organisation de la pause méridienne (sujet porté par l'APEQC et la FCPE). Il faut établir donc les modalités de ces actions.

Garderies : Suite à un défaut de communication, il se trouve qu'au début de l'année un enfant ne s'est retrouvé inscrit sur aucune liste entre 18h00 et 18h30. Les parents demandent que soit améliorée la communication avec les animateurs. Pour améliorer les choses, l'équipe enseignante va s'attacher à relater aux animateurs les faits marquants, la réciproque étant évidente. Cela permettra aux parents de savoir rapidement s'il s'est passé quelque chose. Il est à noter cependant que certains parents ne souhaiteraient pas forcément que tout soit su de tout le monde.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'ayant pa subi de modification par rapport à l'an der nier, il a été soumis au vote tel quel.

Voix contre 0 Abstentions 0

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

Sécurité

Dans l'école : La surveillance des récréations est assurée par les enseignants. En maternelle, les services de cours sont dédoublés. Ceci conduit à deux enseignants dans la cour lorsqu'il y a deux classes et un lorsqu'il est avec sa classe. En élémentaire, un service de cour par demi-journée (2 enseignants dans la cour).

Lorsqu'un incident est provoqué (volontairement ou non) par un élève, les parents de ce derniers sont informés par l'intermédiaire du cahier de liaison et sont la plupart du temps invités à rencontrer soit le directeur soit l'enseignant afin de comprendre ensemble ce qui s'est passé et faire en sorte que cela n'arrive plus.

A la connaissance des enseignants, il n'y a pas de pratique de jeux dangereux et/ou violents (ce qui ne veut pas dire qu'il y a jamais de bagarres). Lors de comportement violent ou agressif, d'un enfant vers un autre, le corps enseignant sensibilise et traite le problème dès son identification.

Une demande sera adressée aux services techniques afin qu'ils viennent s'assurer que le grillage entourant la cour ne présente pas de danger pour les enfants et qu'il est en bon état (espaces entre les montants par exemple).

Hors de l'école : Les représentants de parents souhaitent porter et traiter différents thèmes liés à la sécurité autour de l'école et dans le quartier :

Réguler le stationnement dangereux des voitures garées devant et autour de l'école.

Installer un radar de feux au niveau du carrefour.

Les représentants de parents souhaitent organiser une réunion de sensibilisation pour les parents sur les jeux dangereux (porté par la FCPE).

Rédiger un document pour sensibiliser les parents à ne pas stationner n'importe où devant l'école (mot qui sera diffusé dans les cahiers de liaison).

Activités pédagogiques/Projets

Le projet d'école est à l'heure actuelle en cours de rédaction. Il sera présenté lors du second conseil d'école.

Classe découverte : La classe de CP/CE2 partira du 18 au 28 mars 2013 à Molines en Queyras. Le thème du séjour est la montagne.

Interventions : des interventions concernant l'éducation à la santé, à la sécurité sont programmées cette année. Un atelier de prévention bucco dentaire a d'ores et déjà eu lieu. D'autres concernant d'autres thèmes seront mis en place dans le courant de l'année et les suivantes. Comme lors des années précédentes elles pourront être axées sur la citoyenneté, les premiers secours, l'alimentation, l'hygiène, le développement durable...

Sorties : Sont déjà prévues des sorties au cinéma d'Issy les moulineaux dans le cadre de l'opération « Cinécole »

Espace Ludique Marcel Aymé : Comme l'an dernier, un projet autour du jeu de société a été mis en place pour les classes de l'élémentaire. Un programme de six visites

Débat littéraire : Les classes de CE1/CM2 et de CE2/CM1 participeront cette année encore à cette opération organisée par la circonscription départementale de l'Education Nationale.

Forum des Sciences : Cette année encore il sera organisé au cours du troisième trimestre et toutes les classes de l'écoles y seront impliquées.

Jardin pédagogique : le projet est reconduit cette année.

Manifestations : Exposition photo autour du regard de l'enfant sur son quartier, son école, les objets du quotidien sera mise en place pour la fête de fin d'année (la FCPE propose son soutien pour l'organisation). Il est également prévu, pour cette fête une exposition de travaux d'élèves autour du livre. La fête de fin d'année sera commune avec l'école des Ajoncs. Après l'exposition, un buffet convivial sera organisé.

Pour Noël, une manifestation autour d'une chorale de toutes les classes sera organisée le 18/12 à partir de 18h00.

Pour le Printemps, un défilé costumé est prévu avec un point de rencontre sur l'Île Saint Germain. La date n'est pas encore fixée.

Comme les années précédentes, une vente de torchons décorés des portraits des enfants sera organisée. L'APEQC propose son aide pour l'organisation.

D'une façon générale, les représentants de parents sont volontaires pour aider l'équipe enseignante pour la réalisation de ses projets.

Environnement numérique de travail

M. Chéritat (ATICE départemental - DSDEN 92-Réfèrent Environnement Numérique de Travail (ENT) et classe mobile (Tablette - Ordinateur portable) nous présente l'ENT :

Un ENT est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative (définition Eduscol). Cet environnement numérique est en cours de déploiement dans le cadre d'une expérimentation conduite par la ville d'Issy-les-Moulineaux en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine.

La mise en oeuvre de cette expérimentation se déploie sur le périmètre scolaire et a pour finalité de fédérer l'ensemble des acteurs de la vie éducative (écoles, parents, partenaires éducatifs locaux) autour des fonctionnalités offertes par ces nouvelles infrastructures numériques.

Tout au long de l'expérimentation, différentes rubriques permettront de suivre l'appropriation de l'interface par les élèves, l'accompagnement en formation des enseignants et la prise en compte des fonctionnalités par les usagers de cet ENT. Il s'agit pour les écoles inscrites dans cette expérimentation de s'inscrire dans la continuité avec les collèges déjà utilisateurs d'ENT et d'identifier les apports de ce type de support dans les parcours d'apprentissage et de formation.

L'expérimentation entre dans sa deuxième phase et cette année, les classes de GS à CM2 seront concernées. L'ENT n'est pas un cahier de textes numérique, mais un outil d'accompagnement de continuité pédagogique (e.g : mise à disposition de documents par la médiathèque sur les sujets de travail des élèves). Chaque élève et chaque parent aura son identifiant personnel.

Une réflexion avec les parents autour leur place au sein de cet espace est demandée par les représentants de parents d'élèves.

Dans le cadre de l'utilisation fréquente des outils numériques et des ressources en ligne, le directeur demande aux parents de réfléchir à la mise en place d'une borne wifi dans l'école afin de faciliter les accès.

Dans le cadre de cette utilisation des technologies de l'information et de la communication, la classe de CE1/CM2 a créé une « radio Chartreux » sous forme de la création de podcast. D'autre part, cette classe a inauguré la classe immersive et un programme de visites mensuelles puis bi-hebdomadaires est prévu.

L'ApEQC se propose de rédiger un documents sur les outils innovants mis à disposition des élèves et des enseignants.

Suivi des travaux et demandes

La haie végétale qui avait été actée l'an dernier sera finalement plantée au cours de l'hiver.

Pour le chauffage, les dernières interventions ont permis de détecter un dysfonctionnement. Il y a été remédié. A suivre.

Lorsqu'il pleut, le toit du couloir d'entrée à l'école fait « gouttière ». Est-il possible d'y remédier ?

Vérification des grillages de la cour haute, sont ils en bon état ?

Questions diverses

A propos du remplacement des enseignants absents : Lorsque cela est possible, l'inspection met à disposition de l'école un remplaçant pour pallier l'absence. Si ce n'est pas le cas, alors les élèves sont répartis dans les autres classes.

Pour simplifier la communication entre tous, l'idée d'un petit livret basé sur celui déjà existant pourrait être fourni à la rentrée prochaine.

Remarque : Les représentants font savoir que des questions n'ont pas été traitées complètement, et souhaitent que réunion ou un échange de mails soit organisé pour obtenir les compléments d'information. Le directeur se tient à leur disposition.